



## DÉLIBÉRATION N° 22

VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal  
d'Action Sociale

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SÉANCE DU 23 JUIN 2025

OBJET : Approbation d'une convention de partenariat pour une action sociale coordonnée entre le Département et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	11	Votes pour	9
Nombre de Membres en exercice	11	Votes contre	/
Nombre de Membres présents	8	Abstentions	/

*Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Levallois, dûment convoqué en vertu de l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le 17 juin 2025 par Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du CCAS, s'est réuni le 23 juin 2025, dans la salle Aristide Briand située au rez-de-chaussée en l'Hôtel de Ville de Levallois, sous la présidence de Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du Conseil d'Administration du CCAS.*

#### **Administrateurs présents :**

Madame Martine ROUCHON, Madame Marie COMBELLE, Madame Valérie FOURNIER, Madame Hélène COURADES, Monsieur Baptiste NOUGUIER élus par le Conseil Municipal.

Madame Marie-Paule BLADIER, Madame Monique FOLLIAU, Monsieur Bastien GUIMARD, Administrateurs nommés par Madame le Maire.

#### **Administratrice représentée :**

Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire-Présidente, par Madame Martine ROUCHON

#### **Administrateur absent: /**

Monsieur Joël BARDEL, Administrateur nommé

#### **Administrateur excusé:**

Monsieur François LASSALLE-CLAUX, Administrateur nommé

*Du procès-verbal de cette séance a été extrait ce qui suit*

Acte publié électroniquement  
le 26 JUIN 2025

**APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT  
POUR UNE ACTION SOCIALE COORDONNEE ENTRE  
LE DEPARTEMENT ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE  
LEVALLOIS (CCAS)**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L.111-4, L.121-3, L.121-4, L. 123-5 et L. 134-1,

CONSIDERANT la volonté partagée du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine et du Centre Communal d'Action Sociale de Levallois de préciser et clarifier leurs champs d'intervention et actions respectives sur le territoire, afin d'avoir une vision territoriale partagée et rechercher l'efficacité collective,

CONSIDERANT le projet de convention de partenariat pour une action sociale coordonnée entre le Département et le Centre Communal d'Action Sociale de Levallois,

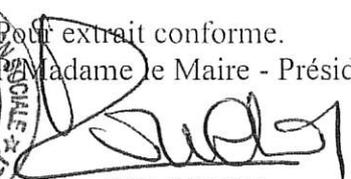
**après en avoir délibéré, DÉCIDE,**

ARTICLE  
UNIQUE

D'approuver la convention de partenariat pour une action sociale coordonnée entre le Département et le Centre Communal d'Action Sociale de Levallois, et d'autoriser Madame la Présidente ou la Vice-Présidente du C.C.A.S à la signer, ses éventuelles annexes, et tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Et ont signé au registre les membres présents.



Pour extrait conforme.  
Madame le Maire - Présidente,  
  
Martine ROUCHON  
Vice-présidente du CCAS

**Acte publié électroniquement**  
le **26 JUN 2025**

Accusé de réception en préfecture  
092-269200424-20250623-20250622-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2025  
Date de réception préfecture : 26/06/2025